

Département
de la COTE D'OR

Arrondissement de
BEAUNE

Convocation du
14 mars 2024

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT
DES AGGLOMÉRATIONS DE BEAUNE,
NUITS-SAINT-GEORGES ET GEVREY-CHAMBERTIN**

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

**SÉANCE DU 27 MARS 2024 – 18H
14 RUE PHILIPPE TRINQUET À BEAUNE**

PRÉSENTS :

PRÉSIDENT : Pierre BOLZE

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud :

Jean-Luc BECQUET, Carole BERNHARD, Pierre BROUANT, Jean-Claude BROUSSE, Jean-François CHAMPION, Xavier COSTE, Céline DANCER, Philippe JACQUELIN, Sébastien LAURENT, Pascal MALAQUIN, Jean MAREY, Rémy MORIN, Didier SAINT-EVE, Denis THOMAS, Jean-Christophe VALLET.

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Philippe BALIZET, Olivier BAYLE, Gilles CARRÉ, Alain CARTRON, Valérie DUREUIL, Pascal GRAPPIN, Hubert POULLOT, Dominique VERET.

EXCUSÉS :

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud :

Sandrine ARRAULT, Céline DANCER, Gérard GREFFE, Sylvain JACOB, Jean-Pascal MONIN, Michel QUINET, Gérard ROY, Alain SUGUENOT, Guy VADROT.

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Jacques BARTHELEMY, Pascal BORTOT, Christophe LUCAND, Jacques MERRA, Philippe RUPIN.

POUVOIRS :

- Céline DANCER a donné pouvoir à Pascal MALAQUIN
- Alain SUGUENOT a donné pouvoir à Pierre BOLZE
- Pascal BORTOT a donné pouvoir à Alain CARTRON
- Christophe LUCAND a donné pouvoir à Hubert POULLOT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Valérie DUREUIL

C/24/05 – BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL – EXERCICE 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Chapitres	Montant
011 – Charges à caractère général	2 795.00 €
012 – Charges de personnel	128 600.00 €
042 – Amortissement	29 300.00 €
002 – Déficit reporté	9 053.88 €
Total Dépenses	169 748.88 €
74 – Participations	165 775.88 €
042 – Amortissement subventions	3 973.00 €
Total Recettes	169 748.88 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Chapitres	Montant
20 – Immobilisation incorporelle	116 744.66 €
21 – Immobilisation corporelle	1 500.00 €
040 – Amortissement subvention	3 973.00 €
Total Dépenses	122 217.66 €
001 – Excédent d'investissement	81 794.66 €
10 – Dotations	11 123.00 €
040 – Amortissement	29 300.00 €
Total Recettes	122 217.66 €

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **VOTE** le budget primitif 2024,
- **AUTORISE** le Président à procéder à des virements de crédits entre chapitre à l'exclusion du chapitre 012 relatif aux dépenses de personnel dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,

PIERRE BOLZE,
Président du Syndicat

